

Grève des sapeurs-pompiers

ministre n'ont pas l'autorité voulue pour s'engager au nom du gouvernement et ne trouvent pas moyen de permettre à ces gens d'exprimer leur opinion sur ce qu'ils considèrent comme un grief légitime? Je ne vois pas comment la Chambre peut s'ajourner demain alors qu'une des provinces du Canada se trouve isolée parce que le transport aérien est paralysé, alors que l'on sait que les localités à l'intérieur de cette province sont incapables de communiquer entre elles parce que ce moyen de transport fait défaut.

Est-il possible que les députés puissent faire leurs malles et partir en vacances demain sans avoir réglé ce problème dans ma province et sans écarter la possibilité de ce même problème dans n'importe quelle autre région du pays, au cas où la situation là-bas ne serait pas réglée.

Le 31 août, l'ancien ministre du Travail disait, comme en fait foi la page 6117 du Hansard:

A titre d'observateur, j'aimerais souligner que des onze juridictions qui s'exercent au pays, celle qui relève du gouvernement fédéral assure le fonctionnement du ministère du Travail le plus efficace.

On doit se demander pourquoi le ministère du Travail ne s'est pas occupé de cette situation extrêmement difficile et pourquoi il a laissé le ministre des Transports (M. Marchand) résoudre seul les problèmes découlant des instances de l'opposition et de la complexité de la situation où l'honorable ministre doit se trouver?

Une voix: Faites revenir Mackasey.

M. Fraser: Nous conviendrons certainement tous ce soir que la première chose à faire, c'est que le ministre doit aller rencontrer ces hommes avec des hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor et des membres de la direction de l'Alliance de la Fonction publique afin de mettre au point, dans les plus brefs délais, une formule qu'ils trouveront équitable et qui leur permettra d'exprimer leur point de vue. Je crois que si on le faisait immédiatement nous aurions la possibilité de restaurer rapidement le trafic aérien dans la province en causant le minimum de torts à ces infortunés qui ont pris une voie que je n'approuve pas personnellement, et également en causant le minimum de tort au reste du pays.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je profite des brefs instants à ma disposition pour participer au débat sur le grave conflit syndical qui se pose en Colombie-Britannique à la suite de la grève des pompiers dans les aéroports de cette province. J'en profite aussi pour féliciter le charmant député de Vancouver-Sud (M. Fraser) d'avoir proposé, en vertu de l'article 26 du Règlement, la motion qui a lancé le débat de ce soir. J'ai la plus grande estime pour le député de Vancouver-Sud et je désire le féliciter de tout cœur car ce membre du parti conservateur a eu suffisamment de courage et le sens des responsabilités pour désapprouver son chef et ses collègues qui exigeaient des contrôles des prix et des salaires et surtout le blocage de 90 jours dont nous avons tellement entendu parler au cours de ces deux derniers jours.

Une voix: Asseyez-vous, vous avez perdu la boule.

Des voix: Oh, oh!

M. Rose: J'entends des députés m'adresser des qualificatifs injurieux, ce qui me pousse à demander en toute humilité comment, en tant qu'ami des travailleurs syndiqués, ce qu'ont fait particulièrement ressortir de récents bills privés et la demande d'intervention de l'armée par le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) qui serait lui-même chef de char, le parti conservateur concier-

lierait-il son attitude de ce soir s'il était au pouvoir? Décirait-il cette attitude de façon aussi compétente que l'a fait ce soir le député de Vancouver-Sud ou de façon quelque peu différente?

Indépendamment de toutes autres remarques partisans, établir les barèmes nationaux en fonction des régions riches comme la Colombie-Britannique est un problème extrêmement épineux. Il est facile de dire, comme je l'ai déjà dit, qu'il est stupide de dépenser des milliards de dollars par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale auquel le ministre des Transports (M. Marchand) a eu beaucoup affaire, d'une part pour réduire les inégalités régionales et, ensuite opter pour des barèmes régionaux qui imposent aux travailleurs québécois et des provinces de l'Atlantique des salaires inférieurs pour le même genre d'activités. Cette solution est peut-être très logique mais elle est sans valeur en Colombie-Britannique. J'estime que s'il convient d'adopter des barèmes régionaux pour la Fonction publique, il faut également les appliquer aux pensions de la vieillesse, aux allocations familiales et même aux indemnités des députés.

Ce disant, monsieur l'Orateur, je soulève la question suivante qui est primordiale: pourquoi, en toute justice, un sapeur-pompier, un mécanicien de machine fixe, un contrôleur aérien et leurs familles, travaillant en Colombie-Britannique, seraient-ils perpétuellement condamnés à des normes de vie inférieures à celles dont jouissent leurs homologues provinciaux ou municipaux occupant exactement le même poste, en percevant par mois \$150 ou \$200 de moins? C'est un problème grave qui s'est maintes fois posé à moi au cours de discussions avec eux.

Nous avons ce débat ce soir parce que les sapeurs-pompiers de l'aéroport de Vancouver sont payés \$3,000 ou \$4,000 de moins que les sapeurs-pompiers municipaux de Vancouver. Nous savons aussi que les mécaniciens de machine fixe au pénitencier fédéral de New Westminster étaient également désavantagés par rapport à leurs homologues de la prison provinciale d'Okalla. C'est la même chose pour les gardiens de prison et les employés de bureau. La Chambre se souviendra qu'en août dernier, nous avons été témoins de la même attitude chez les cheminots de la Colombie-Britannique et nous étions présents ici lorsque nous avons appris les difficultés qu'a entraînées le refus de ces hommes de reprendre le travail.

Je crois en somme que le problème qui se pose au sujet de ces sapeurs-pompiers est simplement une manifestation du mécontentement général qui règne dans la Fonction publique en Colombie-Britannique à cause du barème des traitements.

Une voix: Et ailleurs.

M. Rose: Un député dit ailleurs, mais je vois qu'il est d'Ottawa, de sorte que je n'en tiendrai pas compte. Nous voulons tous incontestablement ce soir que ces hommes retournent au travail. Je suis heureux d'apprendre, grâce à des informations toutes récentes obtenues par téléphone, que le ministère des Transports a enfin communiqué avec ces hommes et que des discussions destinées à améliorer la situation seront amorcées bientôt si elles ne le sont pas déjà. J'espère que ces discussions seront fructueuses et que les hommes reprendront leur travail, non pas sous la menace, mais parce qu'il y va de leur intérêt et de celui de tout le monde.